



Concours de photographies

organisé par

la Fédération des Enfants Déracinés des DROM

le dimanche 20 novembre

à la l'Hôtel de Ville de Saint-Denis 974

- autour de la convention des droits de l'enfant -

J'aimerais participer au concours de photographies :

Je m'appelle :

J'ai ans Adresse e-mail :

J'habite :

Le numéro de téléphone d'un de mes parents :

C'est celui de : ma mère mon père autre personne

J'enverrai ma photographie par e-mail à fed.desdrom@yahoo.fr avant le 18 novembre 2022.

Le 20 novembre :

je pourrais venir à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et je serai accompagné(e) par adultes.

NOM(S) et Prénom(s) :

Adresse de la l'Hôtel de Ville de Saint-Denis : 2 rue de Paris – 97717 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

Nom de la salle : grand salon

je ne pourrais pas venir à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, la FEDD s'organisera pour que je reçoive mon cadeau.

- Modalités pour pouvoir participer -

- . être âgé(e) de 6 à 16 ans (il y aura deux tranches – 6 à 10 ans – 11 à 16 ans, c'est pour les cadeaux)
- . faire une photographie autour de la convention du droit de l'enfant : je clique sur ce lien ➡ [convention](#)
- . j'envoie ma photographie à : fed.desdrom@yahoo.fr



Fédération des Enfants Déracinés des DROM – Départements et Régions d'Outre-mer

fed.desdrom@yahoo.fr - 06 74 73 70 41

Site internet : lien